

INSCRIPTIONS/REINSCRIPTIONS Année scolaire 2024-2025

RESPONSABLE LEGAL

Nom Prénom

Adresse

Tél domicile

Tél portable

Adresse email

ELEVE

Nom

Prénom

Date de naissance

Veillez cocher, au verso, les cases correspondant au choix de votre cursus

Pièces à joindre par famille :

Jusqu'à 3 chèques à l'ordre de « EMG » correspondant aux paiements de l'adhésion familiale et des cours d'instrument

OU

Si vous optez pour le prélèvement automatique, 1 Relevé d'identité bancaire accompagné d'une autorisation de prélèvement complétée (SEPA).

Règlement par :

Chèque
Prélèvement en 10 fois
Chèques Vacances + 1 chèque pour l'Adhésion familiale

Réservé à l'administration	
Payé	<input type="checkbox"/>
Reste à payer	<input type="checkbox"/>

J'autorise l'Ecole de musique de Genas à photographier/filmer mon enfant et à publier ces photos/films pour des actions de communication.

Oui

Non

Date
Signature

--

INSCRIPTIONS 2024-2025

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

CURSUS

CYCLE DECOUVERTE

Eveil 4 ans
Eveil 5 ans
Initiation musicale 6 ans
Découverte instrumentale 7 ans

CYCLE 1 - CYCLE 2 - ADOS

Cycle 1 (8 ans et +)
Cycle 2 avec Formation Musicale
Cycle 2 sans Formation Musicale
Ado (à partir de 11 ans)

ADULTE

Cours de 20 minutes
Cours de 30 minutes

INSTRUMENTS

Flûte traversière
Violon
Alto
Piano
Guitare
Guitare basse

Synthétiseur-M.A.O.
Tuba
Violoncelle
Accordéon
Clarinette
Trompette

Trombone
Harpe
Saxophone
Contrebasse
Percussions
Chant

PRATIQUES COLLECTIVES

Orchestre à Cordes
Atelier Rock
Ensemble de Saxophones
Ensemble de Cuivres

Ensemble de Percussions
Harmonie de Genas
Ensemble de Flûtes

LOCATION D'INSTRUMENT POUR LES DEBUTANTS

Clarinette, Cornet, Flûte, Harpe, Saxophone, Trombone, Tuba, Violoncelle, Contrebasse, Xylophone, Accordéon.

Je souhaite louer un instrument à l'Ecole de musique de Genas (selon les disponibilités)

ECOLE DE MUSIQUE DE GENAS

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Cadre à renseigner par l'Ecole de musique de Genas

Référence unique du mandat (RUM): | _ _ _ _ _ | | _ _ _ _ _ | | _ _ _ _ _ | | _ _ _ _ _ | | _ _ _ _ _ | | _ _ _ _ _ | | _ _ _ _ _ | | _ _ _ _ _ |

La RUM figurera sur l'avis d'opération qui vous sera adressé 1 jour ouvré après l'exécution de votre ordre.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Ecole de musique de Genas à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de {NOM DU CREANCIER}.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé

IDENTIFICATION DU DEBITEUR

Nom et prénom

Adresse

COORDONNEES BANCAIRES DU DEBITEUR (A COMPLETER)

IBAN du compte : FR | _ _ _ | | _ _ _ _ _ | | _ _ _ _ _ | | _ _ _ _ _ | | _ _ _ _ _ | | _ _ _ _ _ | | _ _ _ _ _ |
(Numéro d'identification international du compte bancaire)

Code BIC de la banque : | _ _ _ _ _ | | _ _ _ _ _ |
(Code international d'identification de votre banque)

Devise du compte : EURO

IMPORTANT : vous devez impérativement joindre au présent mandat un **justificatif de vos coordonnées bancaires à vos nom et prénom, fourni par votre banque** et mentionnant les éléments suivants :

- identifiant international de la banque (code BIC ou SWIFT),
- identification internationale IBAN du compte bancaire.

IDENTIFICATION DU CREANCIER

Nom : **ECOLE DE MUSIQUE DE GENAS**

Adresse : 2 rue de la Liberté 69740 GENAS

Identification : FR83ZZZ431718

TYPE DE PAIEMENT :

Paiement récurrent

Date

Signature

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et des rectifications tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.